

panneau Cette pièce est équipée d'un purificateur d'air - 150 x 210 mm
Matériau:Vinyle souple autocollant

Référence : A1681690

DESCRIPTION :

La signalétique Cette pièce est équipée d'un purificateur d'air en 150 x 210 mm est recommandée pour les pièces contenant un purificateur d'air.

La signalétique d'indication de présence d'un purificateur d'air permet de montrer votre mise aux normes et implication dans le traitement de la qualité de l'air dans les ERP.



INFORMATION PRODUIT

La signalétique Cette pièce est équipée d'un purificateur d'air en 150 x 210 mm est recommandée pour les pièces contenant un purificateur d'air.

La signalétique d'indication de présence d'un purificateur d'air permet de montrer votre mise aux normes et implication dans le traitement de la qualité de l'air dans les ERP.

caractéristiques :

- matière : en PVC ou en Vinyle
- dimensions : 210 x 150 mm

La loi grenelle, quelles sont les dates d'applications selon les ERP ?

La **Loi N 2010 788** du Grenelle II instaure des niveaux et des contrôles de qualité de l'air dans les ERP (Établissements Recevant du Public) :



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

panneau Cette pièce est équipée d'un purificateur d'air - 150 x 210 mm
Matériau:Vinyle souple autocollant

- au 1er janvier 2018 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans.
- au 1er janvier 2020 pour les collèges et lycées mais aussi pour les centres de loisirs.
- au 1er janvier 2023 pour tous les autres établissements.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A1681690 Matériau - Vinyle souple autocollant



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com